

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 14 juillet 2025

Date de l'annonce publique : 04/07/2025

Date de la convocation des conseillers : 04/07/2025

### Mode de participation

Présences	11	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Carelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	1	Klinski, Mireille (conseillère), procuration donnée au conseiller STOFFEL.
Absences	1	Excusés : Brix, Nadine (conseillère). Non excusés : Néant.
Référence		CC.2025-07-14 - 2.04
Point de l'ordre du jour		2.04
Objet		<b>Adoption de la Charte Palma en partenariat avec l'association Arcus</b>

### Le conseil communal,

Vu la proposition de l'ASBL ARCUS relative à l'adhésion à la Charte PALMA, visant à prévenir les risques liés à la consommation d'alcool pendant la grossesse ;

Considérant que cette démarche s'inscrit dans une volonté de promotion active de la santé publique au niveau local ;

Considérant que la Charte PALMA formalise l'engagement de la commune à sensibiliser, informer et mobiliser tant ses collaborateurs que ses partenaires institutionnels et la population en général autour des risques liés à l'exposition prénatale à l'alcool ;

Considérant qu'en adhérant à ladite Charte, la commune s'engage à mettre en œuvre les actions qu'elle prévoit, notamment la sensibilisation des collaborateurs et de la population, la diffusion d'outils d'information validés par les autorités compétentes, ainsi que la mobilisation de ses partenaires locaux dans cette démarche préventive ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver l'adhésion de la Commune de Roeser à la Charte PALMA, élaborée en partenariat avec l'ASBL ARCUS, dans le cadre de la prévention des risques liés à la consommation d'alcool pendant la grossesse.

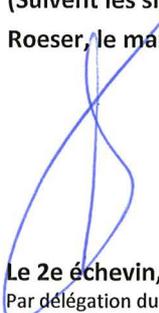
■

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 22 juillet 2025

  
Le 2<sup>e</sup> échevin,

Par délégation du bourgmestre du 17 juillet 2025

  
Le secrétaire communal ff,